



Commune de Carouge

Dans sa séance du 30 mai 2013, le Conseil municipal a pris la délibération suivante :

D'ouvrir un crédit humanitaire de CHF 20'000.- en faveur de Médecins sans Frontières pour son aide d'urgence en faveur de la population syrienne ; De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement 2013 (rubrique 58.367).

De comptabiliser cette dépense supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

(DA80-2013) Décision prise à l'unanimité.

Le délai pour demander un référendum expire le 8 juillet 2013.

Les électeurs ont le droit de prendre connaissance du texte complet des délibérations à la Mairie tous les après-midi de 14h00 à 15h00, moyennant rendez-vous pris préalablement.

Le Président :
Patrick MONNEY